

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3679)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 948

présenté par

M. Hammadi, rapporteur général, M. Bies, rapporteur thématique Mme Chapdelaine, rapporteure thématique et Mme Corre, rapporteure thématique

ARTICLE 27

I. – À la première phrase de l’alinéa 16, après le mot :

« notifie »

insérer les mots :

« aux locataires ».

II. – En conséquence, procéder à la même insertion à l’alinéa 30.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.